

La condition des ouvriers du bâtiment à Dubaï : ce qui est vrai, ce qui est faux

Loin d'être une sinécure à nos yeux d'Occidentaux, les conditions de vie et de travail des ouvriers du bâtiment, tous d'origine pakistanaise, bengali ou népalaise, ne sont pas aussi affreuses que certains medias, pour des raisons pas toujours avouables, se plaisent à détailler.

Essayons d'y voir un peu plus clair, en sachant qu'il ne s'agit, en aucun cas, d'un plaidoyer en faveur d'un régime quel qu'il soit.

Vrai

Le salaire moyen d'un ouvrier du bâtiment est de 300/350 € par mois

A mettre en rapport avec le salaire moyen au Bangladesh, par exemple, qui est de 58€ par mois...

Vrai

Les ouvriers sont logés dans des baraquements regroupés hors de la ville.

Mais où les loger ailleurs ? Ils sont 700.000 !

Vrai et faux

Ces baraquements sont insalubres.

Certains le sont, d'autres pas. Comme partout ailleurs, il y a des employeurs honnêtes et d'autres pas.

Vrai

Les passeports sont conservés par l'employeur.

Les travailleurs du bâtiment sont à 99% d'origine de pays en voie de développement. Le problème est que l'état civil de ces pays n'est pas vraiment le même que le nôtre. Dès lors, quand un travailleur perdait/égarait/se faisait voler son passeport, il était souvent impossible de retracer son état civil. Il devenait ainsi une personne sans identité, sans existence légale et sans nationalité !

La solution ? L'employeur conserve le passeport (là où on parle de confiscation) et il a l'obligation de le remettre à la première demande. Radicale certes mais efficace.

Faux

Les travailleurs du bâtiment sont obligés de travailler même par 45° à l'ombre.

A cette époque de l'année, les chantiers sont à l'arrêt de 11 à 15h. Malgré cela, tout travail extérieur reste quand même pénible. Cela dit, le climat du Pakistan ou du Bangladesh ne sont pas particulièrement cléments...

Faux

Ils sont obligés de travailler la nuit.

Il fait noir à 18h. Comme par grosse chaleur, il y a pause pendant 4h, le travail recommence à 15h jusque 18 ou 19h.

Vrai et faux

L'employeur a tout pouvoir sur le travailleur.

Tout non mais beaucoup, oui. Les choses évoluent mais lentement. Les lois sur le travail sont sûrement un des principaux points à devoir être améliorées.

Pour en savoir encore plus :

<https://www.huffingtonpost.fr/olivier-auroy/jai-vecu-10-ans-a-dubai-et-jai-decouvert-ce-que-ya-avait-derriere-les-apparences-superficielles-a-23369256/>

<http://ideat.thegoodhub.com/2017/12/04/rem-koolhaas-signe-lovni-concrete-a-dubai/>